

Les espaces productifs : les espaces industriels

Un **espace productif** est un espace aménagé et mis en valeur pour une activité économique produisant des **richesses** : agriculture, industrie, commerce et services.

Aménagement du territoire : action publique qui s'efforce d'orienter, d'influer sur la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné en tenant compte de choix politiques globaux. C'est par leurs politiques d'aménagements du territoire que les sociétés agissent pour corriger les déséquilibres, orienter les développements spatiaux à partir d'un projet global et prospectif.

Étude de cas : L'usine de l'A380 à Toulouse

Pôle de compétitivité créé par l'État en 2005 : mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industriels, d'universités et de centres de recherche publique ou privé afin de soutenir l'innovation. Aerospace Valley en est un exemple.

Pôles technologiques : zone dans laquelle laboratoires de recherche, universités et entreprises de technologies de pointe travaillent ensemble.

R&D (recherche et développement) : argent consacré à la recherche pour imaginer des produits nouveaux.

Industrie de haute technologie : industrie spécialisée dans les produits de haute technologie nécessitant une **innovation permanente** (recherche et développement) et un **personnel hautement qualifié** : aéronautique, informatique, biotechnologie...

Sous-traitants : entreprises travaillant pour une autre entreprise.

Toulouse se trouve dans la Région Midi-Pyrénées (Sud-Ouest de la France).

→ **Description du site industriel aéronautique : une industrie de haute technologie :**

- **Activité aéronautique du site Aéroconstellation** : usine Lagardère (ligne de montage de l'A380, zone de livraison de l'A380, zone d'essai au sol), Air France Industries (atelier de maintenance d'Air France), itinéraire à grand gabarit, aéroport.
- Ville de Blagnac, centre commercial, établissements scolaires, reliquat d'activité agricole.

→ **Influence d'Airbus sur l'agglomération toulousaine : un pôle technologique**

- Dans **tout l'Est et le Sud** de l'agglomération à travers le **réseau de sous-traitants** travaillant pour Airbus ;
- Les établissements **scolaires** (lycée professionnel Airbus) et **universitaires** (écoles d'ingénieurs) qui forment aux **métiers de l'aéronautique** (conception, assemblage).
- Complexe scientifique de Rangueil.

→ **Influence régionale :**

- 1^{ère} entreprise de la région Midi-Pyrénées ;
- **L'industrie aéronautique, une industrie de haute technologie** :
 - **Secteur aéronautique** représente **56 % des dépenses de recherche et développement**, R&D, 51 % du nombre de **chercheurs**, des entreprises de la région en 2007 ;
 - **Importants investissements en recherche et développement**, R&D, qui ont **augmenté** en Midi-Pyrénées de 166 % en 6 ans de 2001 à 2006 contre seulement 24% en France ;

→ **Influence nationale :**

- **1/3 des effectifs aéronautiques** français ;
- **2 des 3 grandes écoles aéronautiques** françaises.

→ **au niveau mondial :**

- Un **projet commun de l'Union européenne** : Pièces produites par l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Royaume-Uni et la France (Nantes-Saint-Nazaire) et assemblées et testées sur le site Airbus de Toulouse.
- **Clientèle mondiale** : compagnies moyen-orientales, asiatiques, européennes et océaniques.
- **Aerospace Valley** (associant les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine) est un **pôle de compétitivité** de niveau **mondial** : 1^{er} bassin d'emploi européen (120 000 emplois industriels) dans le domaine de l'aéronautique de l'espace et des systèmes embarqués.

Les espaces industriels en France

Déconcentration : déplacement d'une partie des activités d'une entreprise de la région parisienne vers la province, principalement dans l'ouest de la France.

Délocalisations : transfert d'activités vers des régions du monde bénéficiant d'un avantage compétitif (main-d'œuvre peu chère, fiscalité attractive) ou étant à proximité des marchés.

Friche industrielle : ancienne usine laissée à l'abandon.

Pôle de compétitivité créé par l'État en 2005 : mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industriels, d'universités et de centres de recherche publique ou privé afin de soutenir l'innovation. Aerospace Valley en est un exemple.

Pôles technologiques : zone dans laquelle laboratoires de recherche, universités et entreprises de technologies de pointe travaillent ensemble.

Productivité : production réalisée en un temps donné.

R&D (recherche et développement) : argent que l'on consacre à la recherche pour imaginer des produits nouveaux.

Reconversion : politique visant à remplacer les activités industrielles en crise par d'autres activités dynamiques (industries de haute technologie, services...).

Une localisation plus dispersée des industries

- **De nouveaux facteurs de localisation : de la matière 1^{ère} à la matière grise**
 - **Autrefois**, les industries se localisaient à **proximité des matières premières**.
 - **Désormais**, les industries se localisent à **proximité d'une main d'œuvre très qualifiée** qui souhaite **un cadre de vie agréable. La proximité d'axes de communication majeurs, ainsi que les politiques publiques (déconcentration vers l'ouest, reconversion), et les investissements privés ou publics** jouent aussi un rôle.
=> renforce les **métropoles**, en particulier leurs **pôles technologiques** (la fin des années 1960), et leurs **pôles de compétitivité** (début des années 2000) dont certains, comme l'Aerospace Valley, sont à vocation **mondiale**.
- **Des espaces industriels plus dispersés :**
 - **Île-de-France** et **Rhône-Alpes** restent les **2 premières régions industrielles** de France bénéficiant :
 - d'une **main d'œuvre très qualifiée** en lien avec de nombreux centres de recherche, d'universités et de grandes écoles.
 - de pôles de compétitivité mondiaux : Systematic, Finance innovation et Medicen Paris Région à Paris, Minalogic à Grenoble et Lyon Biopôle.
 - de la **proximité d'axes de communication importants** les reliant au monde entier.
 - de **grandes agglomérations** offrant un cadre de vie attractif notamment culturel.
 - **En revanche, l'ancienne concentration des activités dans quelques grands foyers du Nord-Est** laisse la place progressivement à un **éclatement des localisations** sur **l'ensemble du territoire** :
 - Le **grand Ouest**, longtemps sous-industrialisé, a bénéficié des **déconcentrations des industries de la capitale**.
 - Le **Sud** attire les industries grâce à la présence des **axes de communications importants, de grandes agglomérations et de conditions de vie attractives (héliotropisme et littoralisation)**.
 - Le **Nord-Est** où étaient localisées les **industries traditionnelles, est en crise** (=> **développement friches industrielles**). Des **politiques de reconversion** y sont mises en place.

Une désindustrialisation ?

- **Baisse des effectifs de l'industrie depuis 1975 en liaison avec la hausse de la productivité.**
 - Notamment dans les **régions anciennement industrialisées en crise** mais aussi dans les **régions industrielles aux localisations plus diffuses** comme la Basse-Normandie.
 - À l'inverse, certaines **régions autrefois peu industrialisées** s'en sortent mieux (exemple de l'**arc méditerranéen**).
 - **Perte d'emplois les moins qualifiés** en particulier.
 - **Causes** : poids des **grands groupes** qui souvent **délocalisent**, **faiblesse** du tissu des **PME**, **accent** mis sur une **économie de services**.
- **Baisse de la part de l'industrie dans la production des richesses.**
- **Le succès de certaines entreprises très compétitives** (hautes technologies, agroalimentaires, luxe).
- **MAIS difficultés actuelles des secteurs traditionnels**, en particulier celui des **biens de consommation** (automobile), à cause des **délocalisations** et de la **concurrence internationale**.